

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 14 (1941)

Heft: 4-5

Rubrik: Infos éditeur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

h a b i t a t i o n

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

ré d a c t i o n

A. Hoechel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève

é d i t i o n

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques 11 6622

S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TÉL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

- 420 **Architecte ou technicien** en bâtiment demandé pour l'élaboration des plans d'exécution d'un bâtiment scolaire. Durée d'engagement d'environ trois mois. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Zurich.
- 430 Jeune **technicien en bâtiment**, qualifié, sachant écrire à la machine. Surtout activité de bureau. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée pour candidat ayant les qualités requises. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
- 432 Jeune **technicien en bâtiment**, capable, pour bureau d'architecte du canton de Fribourg.
- 450 **Technicien en bâtiment** diplômé, pour travail de bureau surtout. Entrée mai ou juin 1941. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 472 Jeune **conducteur de travaux** expérimenté en construction de maisons d'habitation. Entrée au plus tôt. Chantier de Suisse centrale.
- 478 Jeune **architecte ou technicien en bâtiment**, bien doué, demandé pour collaborer à des travaux d'urbanisme. Problèmes intéressants. Entrée à convenir. Bureau d'architecte de Karlsruhe (Allemagne). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 484 **Architecte ou technicien en bâtiment** diplômé, avec quelques années de pratique en maisons d'habitation et bâtiments industriels, tout à fait indépendant dans l'élaboration des projets et des détails d'exécution. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Saalfeld (Allemagne). Bonne connaissance de la langue allemande indispensable.
- 486 **Technicien en bâtiment**, si possible candidat ayant de la pratique en charpenterie ou en menuiserie, de préférence candidat possédant des connaissances en comptabilité. Entrée au plus tôt. Entreprise de construction et fabrique de chalets de Suisse orientale.
- 498 Quelques **techniciens et dessinateurs en bâtiment** ayant de la pratique en devis et dans la conduite des travaux, candidats qui seraient occupés, suivant leur qualification, à d'intéressants objets de construction, tels que maisons d'habitation pour grandes villes, cinémas, appartements pour fonctionnaires et petits appartements (Kleinwohnungen). Entrée à convenir. Société pour la construction de colonies d'habitation du Vorarlberg (ancienne Autriche) Allemagne. Connaissance de l'allemand indispensable.
- 506 **Architecte ou technicien en bâtiment**, qualifié et expérimenté, pour travail de bureau. Engagement d'un à deux mois, éventuellement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
- 512 Un à deux **architectes ou techniciens en bâtiment** ayant des aptitudes artistiques prononcées et de la pratique en projets et élaboration de plans. Entrée à convenir. Important bureau d'architecte de Karlsruhe (Allemagne). Connaissance de l'allemand indispensable.
- 516 **Technicien ou dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration des plans et détails d'exécution pour maisons d'habitation et de commerce. Entrée au plus tôt. Engagement éventuellement de longue durée. Bureau d'architecte de Zurich.

518 **Architecte ou technicien en bâtiment** éventuellement dessinateur, ayant des aptitudes artistiques, pour bureau d'architecture de Zurich. Entrée au plus tôt. Bureau

522 **Technicien**, éventuellement dessinateur en bâtiment qualifié, demandé en particulier pour l'exécution des plans de détail de bâtiment industriel. Entrée au plus tôt, éventuellement pour plus longue durée. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

524. **Technicien en bâtiment** capable, habile dessinateur pour plans d'exécution et ayant quelque pratique de chantier. Age de vingt-six à trente-cinq ans. Entrée au plus tôt. Place stable en cas de convenance. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

526 Jeune **technicien en bâtiment** comme conducteur de travaux, candidat ayant de la pratique. Engagement d'environ six mois, éventuellement plus longtemps. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Zurich.

Sont pourvus les numéros :

de 1940 : 392 ;

de 1941 : 90 et les numéros 248, 302, 332, 360, 378, 388 (des listes du 4 et du 25 mars 1941).

U. S. A. L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribl, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoechel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Latelrin.

Dans sa séance du 3 mai, le Comité central a discuté longuement des bases d'un nouveau programme d'action dans le domaine de l'habitation. Il a conclu que cette question devait revêtir un caractère d'utilité publique et, à ce titre, faire l'objet d'un programme à dresser en collaboration avec les pouvoirs publics.

Il est probable que le thème qui sera exposé et discuté lors de l'assemblée générale de l'U. S. A. L. à Bienne, le 8 juin prochain, traitera spécialement cette question.

* * *

Dans sa séance du 10 mai, le comité a fixé l'assemblée annuelle de la Section romande au samedi 28 juin, à Lausanne.

* * *

Les membres de l'Union suisse ainsi que les délégués des sociétés affiliées sont invités à réserver la journée du 8 juin 1941 pour l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à Bienne.

Le programme de détail sera communiqué ultérieurement.